Tit. Bibliothèque cantonale g Sion

Samedi 15 mai 1909. TELEPHONE 49me année. No 37

CONFÉDÉRÉ

Organe des libéraux valaisans

PARAISSANT LE MERCREDI ET LE SAMEDI

Au numéro du Samedi est joint comme supplément le BULLETIN OFFICIEL

PRIX DE L'ABONNEMENT :
SUISSE : Avec Bulletin officiel, 1 an 6.50 fr. 6 mois 4.— fr.
" Sans Bulletin officiel, 1 an 5.— fr. 6 mois 3.— fr.
ETRANGER : (Union postale) 12.— fr.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION A MARTIGNY
ON S'ABONNE A TOUS LES BUREAUX DE POSTE
Tous les envois doivent être affranchis

PRIX DES ANNONCES :
(la ligne ou son espace)
Canton 10 ct. — Suisse 20 ct. — Etranger 25 ct.
RECLAMES 50 ct.

Pour les Annonces et Réclames s'adresser exclusivement à l'Agence de publicité HAASENSTEIN & VOGLER, Lausanne, Genève, Sion et à l'imprimerie du Journal

Fête cantonale des Musiques du Valais

à Monthey, le 16 mai 1909

Programme de la journée :

9 h. — 9 h. 10. — Arrivée des sociétés. Défilé en ville.
10 ½ h. — Réception sur la Place du Marché. Réunion des délégués au Stand.
11 h. — Service divin.
12 h. — Banquet.
2 h. — Concert.
7 h. — Cortège en ville. Soirée familière.

Programme du Concert — Cantine du Stand

Première partie

1. St-Nicolas, „Edelweiss". *Bataille des fleurs,* Lebet.
2. Evouettes, „Echo du Grammont". *Françoise de Dinan,* F. Damian.
3. Chalais, „Avenir". *Poignée de Myosotis,* Lebet.
4. Riddes, „l'Abeille". *Euterpe,* fantaisie, Labole.
5. Monthey, „Fanfare italienne". *Festa di Campagna,* G. Filippa.
6. Vouvry, „La Vouvryenne". *Si j'étais roi,* fantaisie sur l'opéra d'Adam, arrangée par Van Perck.
7. Ardon, „La Cécilia". *Les Chevaliers du travail,* Pautrat.
8. Saxon, „L'Avenir". *Le Lac d'azur,* E. Mullot.
9. Chamoson, „L'Avenir". *La Fille du rêve,* J. Egal.
10. Sierre, „La Sierroise, fantaisie sur l'opéra *Lucie de Lammermoor,* Donizetti.
11. Martigny-Bourg, „L'Edelweiss". Fantaisie sur l'opéra *Tancrède* de Rossini.
12. Sion, „Harmonie municipale". *Cortège de Bacchus,* du ballet Sylvia, Léo Delibes.

Deuxième partie

1. Châtel. *Le Manoir enchanté,* Claude Augé.
2. Ollon. *Gemma di Verdi,* fantaisie, Donizetti.
3. Aigle. Caprice sur l'opéra *La Norma,* de Bellini.
4. Bex. *Les trois roses,* fantaisie, Labole.
5. Forts de St-Maurice. *La Folâtre,* Werkmann.

Troisième partie

1. Chamoson, „La Villageoise". *Le Val d'amour,* ouverture, Labole.
2. Collombey, „La Collombérienne". *Le Chalet du poète,* Pautrat.
3. Troistorrents, „L'Indépendante". *Bataille de fleurs,* Lebet.
4. Brigue, „Saltina". Ouverture opéra *Une Heure* par Hensel.
5. Martigny, „Regina Elena". Caprice sur l'opéra *La Norma* de Verdi.
6. Salvan-Ville, „La Lyre". *Louise de la Vallière,* Mourgue.
7. Champéry, „Echo de la Montagne". Fantaisie originale par B. Corrado.
8. Loèche-les-Bains, „Gemmi". *Des Teufels Antheil,* ouverture, Aubert.
9. Sion, „Union instrumentale". *L'Escalade,* A. Gevaert.
10. Sierre, „La Gérondine". Ouverture romantique, E. Avon.
11. Martigny-Ville, „Cécilia", Harmonie municipale. *Lohengrin,* fantaisie sur l'opéra de Wagner.

L'„Agaunoise" de St-Maurice, la fanfare de Val d'Illiez et l'„Espérance" de Vionnaz se produiront pendant l'office divin.

HORAIRE :

Aller		*Retour*	
Sion	7,55	Monthey	10.—
Ardon	—	St-Maurice	10,20
Riddes	—	Evionnaz	10,30
Saxon	8,14	Vernayaz	10,37
Charrat-Fully	8,22	Martigny	10,47
Martigny	8,30	Charrat-Fully	10,53
Vernayaz	8,39	Saxon	11,02
Evionnaz	8,46	Riddes	11,11
St-Maurice	9.—	Ardon	11,21
Monthey	9,10	Sion	11,32

A l'aller le train spécial prendra les sociétés du Haut-Valais, arrivant par le train 1124. (Sion, arr. 7 h. 52 du matin.)

Ensuite du grand nombre de sociétés qui prendront part à la fête et du temps limité dont dispose le Comité d'organisation pour l'exécution de son programme, celui-ci recommande instamment à chaque société d'observer la plus grande ponctualité et de se soumettre minutieusement aux instructions qui lui seront données par son commissaire.

Le prix de la carte de fête donnant droit au banquet officiel de midi et au concert de l'après-midi est fixé à fr. 3.50.

Grand Conseil

Commencée lundi dernier, la session législative, selon les prévisions du président de la Haute-Assemblée, M. le Dr Seiler, se terminera vraisemblablement dans moins de dix jours, plusieurs importants tractandas ayant été renvoyés à la session de novembre.

Nous avons dit qu'on avait abordé mardi le plus gros morceau de la session, soit l'examen de la gestion du Conseil d'Etat pour 1908.

C'est tout d'abord la gestion financière qui fait les frais de la discussion. La commission, par l'organe de ses rapporteurs, enregistre avec satisfaction le résultat favorable de l'exercice de 1908. Alors que le budget prévoyait un excédent de dépenses de fr. 110,041,50 et que le Grand Conseil a voté, au cours de l'année, pour fr. 57,167,90 de crédits supplémentaires, il y a encore un excédent de recettes de fr. 73,367,83. L'accroissement des ressources de l'Etat doit être attribué en grande partie au développement des grandes industries dans le canton.

Après les félicitations obligatoires au Conseil d'Etat pour sa manière d'administrer le patrimoine de la république valaisanne, la Commission se permet de formuler quelques vœux qui nous ont bien l'air de n'être que platoniques ; elle demande que le système actuel de comptabilité en usage dans les bureux de l'Etat, à raison de la difficulté de sa vérification, soit changé ; en outre, que les commissions du Grand Conseil soient convoquées désormais quelques jours plus tôt avant les sesssions.

Ces considérations émises, on aborde la lecture du compte d'administration, lequel ne donne pas lieu à de nombreuses observations. A propos de l'immeuble de Driesten sur Brigue, taxé 8200 fr. et qui ne rapporte qu'un revenu de 300 francs, la commission ayant appris qu'une offre d'achat avantageuse avait été faite, propose d'y donner suite, mais M. *de Werra,* chef du département des Finances, déclare ne pouvoir acquiescer à cette proposition, parce que, dit-il, cette propriété fait partie des biens inaliénables du Collège de Brigue, l'Etat n'en est que l'usufruitier traditionnel ; à ce propos, M. de Werra a donné lecture d'un aperçu historique inédit sur la fondation du collège de Brigue ; on y lit que celui-ci fut fondé vers le milieu du 17me siècle pour enrayer la propagation du protestantisme qui menaçait de prendre pied dans le Haut-Valais.

A propos des „Créances douteuses" de l'Etat, la Commission renouvelle un vœu plusieurs fois exprimé depuis quelques années demandant que l'Etat liquide définitivement toutes les créances qu'il est impossible de réaliser afin que ce poste disparaisse de l'inventaire.

M. *de Werra* répond que le Conseil d'Etat a déjà liquidé un grand nombre de ces créances ; il y a deux ans, elles figuraient pour une somme de plus de 40 mille francs, alors que le compte de 1908 n'en porte que 10,467 fr.

On continuera a procéder à ce travail d'épuration au fur et à mesure que des créances pourront être considérées comme irréalisables.

A la rubrique „Permis de pêche", la Commission invite le Conseil d'Etat à mettre en vigueur le plus tôt possible le nouveau règlement sur la pêche que les pêcheurs à la ligne attendent avec une grande impatience.

M. *de Werra* déclare que ce règlement est terminé ; qu'il n'y a plus que quelques questons à liquider entre le département des Finances et les spécialistes qui ont été chargés de l'élaboration. Il pourra donc être très prochainement soumis au Grand Conseil.

Les „taxes militaires de réforme", telles qu'elles sont établies actuellement, donnent lieu à de nombreuses réclamations ; c'est pourquoi la commission invite le Conseil d'Etat à les reviser.

M. *de Werra* fait observer que le Conseil d'Etat est déjà allé au-devant de cette demande et a inscrit, dans ce but, un crédit au budget.

A propos du „fermage du *Bulletin officiel,*" la commission ayant demandé que désormais les annonces commerciales soient imprimées sur des feuilles complètement séparées de la partie officielle, M. *Bioley,* chef du département de l'Intérieur, répond qu'il a déjà été fait droit à cette demande et qu'à partir de juin prochain, les annonces commerciales seront imprimées séparément de la partie officielle du *Bulletin.*

Les recettes de l'Etat sont adoptées sans autres observations ; elles s'élèvent, comme nous l'avons déjà annoncé, à fr. 2,618,179,70.

On passe aux dépenses générales de l'Etat qui sont adoptées sans observation ; puis on aborde celle des divers départements.

La „finance pour le repeuplement du gibier" donne lieu à un jovial intermède entre quelques disciples de St-Hubert, MM. *Pignat, de*

FEUILLETON DU *CONFÉDÉRÉ*

24

Le Baiser au Clair de Lune

PAR

GUY CHANTEPLEURE

— Il n'était pas convenu, paraît-il, que Tante Jacqueline dût écrire... Madame Vauthrin reviendra.

— En d'autres termes, on veut vous laisser le temps de la réflexion...

— Oh ! Pierre, quelle idée ! Tante Jacqueline a compris que mes réflexions étaient faites, croyez le bien.

Pierre s'arrêta au milieu de l'allée.

— Mimi, dit-il, j'ai peur... Certes, vous n'êtes pas faite pour cette existence absurde et vide que, par une étrange aberration de son affection, la pauvre Tante Jacqueline souhaite pour vous... Mais vous êtes douce, tendre, docile, un peu faible peut-être, dans votre grande confiance en ceux que vous aimez... Oh ! Mimi, si on allait vous convaincre, si...

Elle secouait la tête.

— Je ne suis pas faible, Pierre... Il est possible que je ne sache pas toujours très exactement ce que je veux... mais je sais toujours très fermement ce que je ne veux pas, je puis vous l'assurer...

Il la regardait avec une attention un peu douloureuse, puis, soudain, comme au Louvre, quand elle avait parlé de Maxime, il s'écria :

— Je ne veux pas qu'on vous prenne, Mimi...

Elle eut un rire un peu forcé.

— Soyez tranquille, alors... il est très probable que je ne me marierai jamais.

Ils atteignaient le pont qui franchit la rivière au point où elle interrompt la clôture du parc actuel et poursuit son cours indifférent et morne, à travers l'ancien domaine morcelé. Par cette trouée verdoyante, dans les lointains feuillus, et comme au bout de la rivière, paraissaient le fronton et les minces colonnes ioniques du petit temple de l'Amour.

Pierre sourit et désigna le mièvre édifice.

— Oh ! Mimi, dit-il, que savez-vous de l'avenir ! Voici notre maître à tous ! Aujourd'hui, comme autrefois, c'est lui qui fait tourner le monde !

Elle souriait aussi.

— Aujourd'hui, fit-elle, le temple est vide... regardez !

— La statue d'Eros a été brisée, Mimi, mais ne croyez pas que le temple qui lui est consacré soit vide... Il appartient aux dieux très puissants d'être à la fois présents et invisibles, et celui-ci a toujours recherché le mystère... Rappelez-vous la fable de Psyché !... Si vous aimiez, petite mie ?

— Précisément, je crois que je n'aimerai jamais.

— Jamais ?

— Jamais.

— Et... si vous étiez aimée, très aimée... vous n'auriez pas pitié ?

Elle haussa légèrement les épaules, en jetant elle aussi un regard à la blancheur indécise du temple vide.

— Oh ! la pitié est facile ! fit-elle. Mais l'amour !... Est-il possible de contraindre son cœur à aimer, quand il n'aime pas ?... guère plus, je pense, que de l'empêcher d'aimer, quand il aime.

Elle souriait, troublée pourtant.

Pierre la regardait de nouveau avec une attention lente et soutenue. Elle avait parlé dans son regard...

— Si pourtant quelqu'un vous aimait passionnément, reprit-il... Si quelqu'un vous aimait à ne plus rêver, à ne plus désirer au monde que vous... Si vous sentiez que, de vous, dépend le bonheur de toute une vie ?

Elle secoua la tête encore, doucement, cette fois sans répondre.

Puis, tout à coup, la voix changée, Pierre dit :

— Mimi, c'est moi qui vous aime ainsi... Et, malgré mes sages résolutions, je n'ai plus le courage d'attendre... Je vous veux à moi, toute à moi... pour notre vie entière !

Il tremblait, très ému... Cependant il se croyait aimé...

Vaguement, d'un mouvement ébauché qui repoussait, Marie-Blanche avait levé ses mains et courbé la tête...

Elle eut un seul mot, un cri :

— Et Maïa !!

... C'était un cri éperdu, presque un cri de terreur, le cri de saisissement et de détresse qu'elle eût jeté si, sous ses pas, le sol doux et fin où elle marchait se fût violemment crevassé.

Ce cri, Pierre le reçut dans son cœur comme un dard.

Une sorte d'affolement bouleversa le jeune homme. Il essaya d'attirer, de garder les mains de cette enfant pâle qui frissonnait comme prise de fièvre...

— Mimi, ma pauvre petite Mimi, que voulez-vous dire ? Quelle pensée cruelle avez-vous ?

Elle balbutia :

— Celle qui doit être votre femme, c'est Maïa...

Pierre perdait la tête.

Il comprit que Marie-Blanche *savait*... Il ne se demanda pas comment elle savait, il ne se demanda même pas ce qu'elle savait... Il se sentit devant elle coupable et humilié. Cette innocence l'épouvantait comme l'inconnu, comme le mystère.

— Mimi, dit-il, je puis vous affirmer que madame Falize n'a jamais souhaité d'être ma femme... Jamais aucune promesse de mariage n'a été échangée entre elle et moi...

— Vous l'aimiez... vous l'aimiez...

Il eut une protestation instinctive :

— Mais, je ne l'aime plus... Tout est fini, je vous le jure...

Et plus bas il ajouta :

— Est-ce que même je l'ai aimée...

— Oh ! Pierre !

— Elle est très belle, Mimi, belle et d'un charme étrange... Un moment, j'ai été grisé... Mimi, ma chérie, non, je ne l'aimais pas...

Reproduction autorisée aux journaux ayant un traité avec M. Calmann-Lévy, éditeur à Paris.

Stockalper, Fama, parce que dans quelques communes cette finance est détournée de sa destination et sert à payer le traitement du garde-chasse. C'est le crime des crimes ; cela ne se peut tolérer. Pour apaiser le courroux de ces farouches Nemrods, M. *Couchepin,* chef du Département de justice et police, propose de faire trancher la question par le Conseil d'Etat, ce qui est adopté.

La „route de Sierre-Vissoie" qui a été dernièrement, comme on le sait, le théâtre d'un accident, a été mise sur la sellette par M. le député Clivaz, qui demande instamment que le département des Travaux publics prenne les mesures nécessaires pour assurer la circulation sur cette mauvaise route.

M. *Kuntschen* promet de tenir compte de l'observation.

Le „pont de Brançon" à Fully fait l'objet de la même critique de la part de M. *Mce Troillet.*

M. *Kuntschen* lui répond que l'on étudie en ce moment la question de savoir si l'on veut faire un pont neuf ou réparer celui existant; dès qu'un accord à ce sujet sera intervenu entre les communes intéressées et l'Etat, on procédera aux travaux.

L'entretien des „ponts Napoléon et de Gampel" donnent lieu à une brève observation, puis les dépenses du département des Travaux publics sont adoptées sans autres observations ; l'examen de la gestion est interrompu.

Avant de lever la séance la Haute Assemblée liquide 11 recours en grâce ; deux seulement sont admis, concernant de minimes délits de vol.

Séance de mercredi 12 mai.

Présidence de M. A. Seiler.

Le premier objet en discussion est l'avant-projet de loi forestière, élaborée en exécution de la loi fédérale du 11 octobre 1902 ; la discussion, déjà commencée au cours de la session de novembre dernier, en est reprise à l'art 46. Dispositions spéciales.

MM. *Anzévui et Cathrein* rapportent au nom de la commission. Cette dernière ne propose pas d'amendements essentiels aux dispositions du projet, attendu que la loi n'est que la reproduction en quelque sorte de la loi fédérale du 11 octobre 1902 ; elle se borne à atténuer la portée de certaines dispositions qui lui ont paru par trop draconiennes et à étendre d'autre part les compétences des conseils communaux et bourgeoisiaux en matière d'administration forestière.

Sans entrer dans le fonds de la discussion, ce qui nous entraînerait trop loin, nous nous bornerons à résumer les modifications apportées au projet.

Dans le but d'assurer une prompte exécution de la loi, la Commission fait adopter à l'art. 46 un amendement disant que les levés géométriques des forêts publiques devront être établis dans le terme de 10 ans à partir de la mise en vigueur de la loi.

Il sera établi des plans d'aménagement pour toutes les forêts publiques.

Cet aménagement doit être fait de manière à ce que le rôle des forêts protectrices soit réalisé le plus possible.

Les bois pour constructions concédés dans les forêts bourgeoisiales devront être exploités dans le délai de deux ans dès la concession ; passé ce terme, les bois non exploités redeviendront propriété de la commune ou de la bourgeoisie, sans indemnité.

Les forêts particulières, dont les propriétaires n'auront pas consigné leurs droits aux rôles d'impôt de la commune, seront considérées comme biens vacants et tomberont dans le domaine public, dans les cinq ans dès la mise en vigueur de la loi.

On sait que sous l'empire de la loi actuelle il est interdit de vendre ou de transporter hors de la commune les bois de répartition ; une proposition tendant à supprimer cette interdiction a été faite par M. *J. de Riedmatten*; elle est à l'étude de la commission.

L'art. 61 contient une disposition par trop draconnienne ; il dit que toute personne ayant vendu une maison d'habitation ou un bâtiment d'économie rurale suffisante et nécessaires, peut être privée pendant 15 ans des bois de construction provenant de forêts communales et destinés à remplacer les bâtiments vendus.

La commission fait adopter un amendement atténuant la portée de cet article ; elle dit que le bourgeois qui se trouverait dans le cas prévu à cet article devra payer la différence entre la taxe payée et celle appliquée aux non bourgeois au moment de la vente.

Voici encore deux dispositions importantes qui ont été insérées dans la loi. La première dit que les inspecteurs forestiers et les gardes-forestiers ne pourront faire partie du conseil communal ou bourgeoisial dans les communes de leur cercle d'inspection. Il ne pourra être dérogé à cette règle que dans des cas exceptionnels avec l'autorisation du Consel d'Etat.

L'autre disposition interdit au personnel forestier de faire le commerce de bois, de spéculer sur les bois, de figurer comme cautions solidaires dans les ventes de bois, dans le territoire soumis à leur surveillance et de prendre part à l'exploitation de bois pour le compte de tiers.

Un amendement tendant à augmenter dans une certaine mesure les compétences de l'administration forestière communale, qui sous le régime actuel, n'a rien à dire et n'est bonne que pour payer, a été renvoyé à la Commission ; espérons qu'il sera pris en considération, car il est temps de rendre aux communes et aux bourgeoisies les droits et responsabilités qui leur sont dus. De cette manière elles s'intéresseront mieux à la conservation et à une bonne exploitation des forêts.

La discussion de la loi forestière est arrêtée à l'art. 94 pour être reprise à la prochaine séance.

Les élections complémentaires de Viège

La Haute Assemblée aborde ensuite une question de droit électoral ; c'est l'examen du recours formé par quelques électeurs contre les élections complémentaires du 14 mars d'un député et d'un suppléant dans le district de de Viège.

Ces élections ont été entachées de graves irrégularités, on s'y est moqué de la loi avec un étourdissant entrain, notamment dans les quatre communes de Saas-Grund, Embd, St-Nicolas et Almagel. A Saas-Grund, on a retrouvé plus de bulletins qu'il n'y avait de votants ; en outre, onze citoyens d'autres communes y ont voté.

A Almagel on n'a pas voté ; des désordres se sont produits dès le début du scrutin et celui-ci n'a pu continuer, ni les bulletins déjà déposés être contrôlés.

A Embd et à St-Nicolas les listes électoralos sont défectueusement tenues ; lorsqu'un scrutin survient, on ne dresse pas de feuille d'émargement, on se borne à tracer une croix en regard de chaque électeur pour signifier qu'il a voté, croix que l'on efface lorsque l'élection est terminée, et que l'on tracera à nouveau sur la même liste lors d'un prochain scrutin ; autre irrégularité : une cinquantaine de citoyens ont envoyé leur bulletin de vote par la poste, ce qui est contraire à la loi.

Comme on le voit, il y a là matière à cassation impitoyable de l'élection complémentaire ; néanmoins, la commission de vérification des pouvoirs estime, par l'organe de ses rapporteurs, MM. Leuzinger et F. de Riedmatten, que les griefs formulés ne sont pas de nature à changer le résultat des élections ; elle propose, en conséquence, de valider les pouvoirs de MM. Emile Imboden, président de St-Nicolas, comme député, et Oscar Supersaxo, comme suppléant, tout en chargeant le Conseil d'Etat d'infliger les pénalités prévues par la loi contre les auteurs responsables des irrégularités du scrutin.

Nous pensions que le gouvernement aurait donné son avis dans cette question de recours et que, chargé de faire respecter la loi, il eût spontanément proposé l'annulation des opérations électorales ; or, il n'en a rien été, le gouvernement est resté muet ; mais un député, un député de Viège, s'est chargé de se faire le défenseur de la loi violée si manifestement.

Il a dénoncé toutes les informalités dont ces élections ont été entachées, démontrant que, contrairement aux conclusions de la commission, les résultats des élections auraient pu être tout autres si les choses s'étaient passées régulièrement ; il en demande donc énergiquement l'annulation, ajoutant que les désordres qui ont été signalés ces derniers temps dans la vallée de Saas ne doivent pas être un motif d'appréhension de nature à empêcher de nouvelles élections nécessaires à son avis.

Visiblement l'assemblée partage cette manière de voir ; mais celle-ci est vivement combattue par M. *Hermann Seiler* qui vient nous dire que ces irrégularités sont des peccadilles (peut-être bien dans le Haut-Valais) auxquelles il ne vaut pas la peine de s'arrêter et qu'il faut donc valider les élections.

On vote, la Haute Assemblée est partagée ; partisans et adversaires de la validation se tiennent de près ; néanmoins, le président déclare qu'il y a majorité en faveur de celle-ci.

Un contre-appel eût peut-être démontré le contraire ; il n'a pas eu lieu, inclinons-nous.

Maintenant un rapprochement s'impose : Est-ce que l'informalité (si informalité il y a eu) qui a vicié la votation de Port-Valais lors de la formation du cercle de Monthey, peut être comparée à celles dont fourmillaient les élections de Viège ? Tous les gens de bonne foi, à la lecture des faits qui précèdent, n'hésiteront pas une seconde. L'irrégularité (toujours si irrégularité il y a eu) n'était que de la petite bière à côté de celles de Viège ; néanmoins, on n'a pas hésité à commettre une mauvaise action en cassant la votation de Port-Valais, parce qu'il s'agissait d'atteindre un adversaire politique, tandis qu'on laisse impunément violer la loi à Viège. La morale à tirer : le Haut-Valais a été notre maître et seigneur dans le temps ; il l'est encore de nos jours et il n'est peut-être pas présomptueux de dire qu'il le sera dans l'avenir aussi longtemps que le Bas-Valais aura sa destinée associée à la sienne.

La séance de mercredi a été clôturée par la lecture d'un message du Conseil d'Etat accompagnant une demande de concession pour un chemin de fer électrique Sion-Savièse-Ayent-Lens-Montana.

Séance de jeudi 13 mai.

Nominations constitutionnelles

Dans sa séance de hier jeudi, le Grand Conseil a procédé au renouvellement périodique du Conseil d'Etat et du Tribunal cantonal.

Conseil d'Etat

Ont été élus :

M. **Burgener,** par 95 suffrages sur 104 bulletins rentrés.

M. **de Werra,** par 101 suffrages sur 108 bulletins rentrés.

M. **Kuntschen,** par 93 suffrages sur 110 bulletins rentrés.

M. **Bioley,** par 85 suffrages sur 106 bulletins rentrés.

M. **Couchepin,** par 94 suffrages sur 112 bulletins rentrés.

Président du Conseil d'Etat : M. **de Werra,** par 107 suffrages sur 109.

Vice-président : M. **Bioley,** par 84 suffrages sur 102.

Tribunal cantonal

Ont été élus :

M. **Marclay,** par 82 suffrages sur 101 bulletins rentrés.

M. **Graven,** par 96 suffrages sur 103 bulletins rentrés.

M. **Lorétan,** par 104 suffrages sur 105 bulletins rentrés.

M. **Mengis,** par 91 suffrages sur 98 bulletins rentrés.

M. **F. Troillet,** 74 suffrages sur 103 bulletins rentrés.

Président : M. **Marclay,** par 73 suffrages sur 104.

Vice-président : M. **Lorétan,** par 90 suffrages sur 98.

Commissions parlementaires

Gendarmerie. MM. de Lavallaz Eug., Stockalper, Bagnoud, Gay Henri, Gross.

Code pénal. MM. Graven, Troillet François, Seiler H., Putallaz, Cergneux.

Traitement des instituteurs. MM. Leuzinger, Imboden, Balet, Amherdt, Volluz.

Torrents de Saxon, de Kelchbach et de la Dranse. MM. Germanier Mce, Fama, Borgeaud, Pont Seiler Ed.

Au Lœtschberg. — L'avancement du côté nord a été en avril de 260 mètres, ce qui représente près de 10 mètres par jour en moyenne et 13 mètres d'avancement réel également. C'est plus que le double des avancements constatés dans tous les autres travaux.

La direction du Lœtschberg vient de subir un changement ; le nouveau directeur général et membre associé de l'entreprise a pris ses fonctions mardi. Quoique ne sortant d'aucune école spéciale. M. Victor Prudhomme est considéré comme un administrateur éminent ; il est constructeur des ponts et chaussées en France.

Domodossola. — *Un assassinat.* — Le nommé Joseph Rasti, âgé de trente ans, célibataire, chef d'équipe aux bagages de la gare internationale de Domodossola, a été trouvé assommé à coups de pierres dans une des chapelles qui se trouvent sur le chemin de l'église du Calvaire. On suppose que le crime a été commis pendant la fête de cette église, qui est en même temps la fête patronale de Domodossola. La découverte du crime a produit une grande émotion dans la ville, où Rasti était très connu.

Club alpin. — La section des Diablerets du Club alpin fera dimanche 23 mai, l'ascension de la Pointe de Bovine, sommité des Alpes valaisannnes qui domine Martigny et les gorges du Durnand (2177 mètres). Départ de Lausanne à 5 h.05 pour Martigny. Montée à pied par la Forclaz. Dîner au sommet. Descente par la rive gauche du Durnand. Arrivée à Martigny à 7 h. ; à Lausanne à 10 h. 02.

— Oh ! Pierre...

Elle ne le regardait pas. Elle regardait droit devant elle, avec une sorte de stupeur. Ce qu'elle voyait, à cette minute, de ses yeux grands ouverts sur l'invisible, ce ne pouvait être le visage suppliant de Pierre, c'était, dans le parc de *Traumland*; dans ce „pays de rêve", d'où son âme ravie n'était jamais revenue, et que le clair de lune parait de nuptiales blancheurs, l'enlacement passionné de deux amants... Ce qu'elle percevait dans le silence anxieux de Pierre, ce n'était pas l'écho des paroles qui vibraient encore sur les lèvres du jeune homme, ce n'était pas le langage muet de ses yeux qui l'interrogeaient encore, c'était la voix de naguère, la mâle voix d'amour qui priait une autre femme...

Elle répéta :

— Vous ne l'aimiez pas ?...

Lui souffrait, haletant... Que pouvait-il dire ?

— Non, je ne l'aimais pas comme je vous aime, mon cher trésor, vous qui serez ma femme... J'ai été coupable... et pourtant il faut me pardonner, être pitoyable, oh ! ma petite bien-aimée... et même avoir confiance en moi... Je voudrais trouver les mots qui sauraient vous toucher, vous convaincre et, parce que j'adore votre candeur jusque dans votre rancune, je ne puis pas me défendre... Je ne vous mérite pas, Mimi, mais quel homme vous mériterait... O ma chérie, ne soyez pas jalouse... jalouse de quelques jours de folie... d'un entraînement passager. C'est vous que j'aime, petite Mie, vous seule... je n'ai jamais aimé que vous !

Il était désolé, repentant ; il aimait, il était tendre, il était vrai ; il essayait d'émouvoir et de persuader... Et, sans qu'il pût le comprendre, chacun des mots qu'il disait, que, fatalement, il devait dire, élargissait l'abîme entre eux...

Elle demeurait immobile, les yeux fixes toujours, les mains pendantes, vaguement ouvertes...

Un entraînement passager... quelques jours de folie... Qu'était-ce donc, alors, que l'amour ?... et qu'était-ce que d'être aimée ?... Il n'aimait pas ! C'était un leurre, cette ivresse, ce délire ?... C'était un mensonge, ce baiser ? Est-ce que Pierre mentait encore maintenant ?... Il ne mentait pas, non... Marie-Blanche savait qu'il était sincère... Et qu'il avait été sincère aussi, près de Maïa.

Pas un instant, — même en tant qu'utopie, que chimère, — l'idée d'une rivalité possible entre elle et madame Falize n'avait troublé Marie-Blanche. Les fictions auxquelles son imagination s'était complue, dont elle avait cherché l'éphémère illusion, voulaient puérilement que Maïa n'eût jamais existé ou que la destinée ne l'eût pas mêlée à la vie de Pierre, mais elles n'avaient jamais admis Maïa vaincue, Maïa oubliée...

Ce n'était pas seulement la certitude d'une défaite qui avait interdit à la jeune fille toute pensée de lutte, ce n'était pas seulement la droiture naturelle de son cœur qui l'avait gardée de tout mauvais désir de haine, même en ses heures de jalousie.

Cet effacement, ce désintéressement d'elle-même, qui n'était pas à proprement parler un renoncement, un acte ou la résultante d'un acte volontaire, qui était, en quelque sorte, un état d'âme latent et presque inconscient, avait encore d'autres causes plus complexes.

Naguère, près de Marie-Blanche, dans la fête mystérieuse d'une heure de parfaite beauté, un jeune homme, une jeune femme qui s'aimaient avaient joint leurs lèvres... Elle avait entendu leurs paroles ardentes, elle avait vu leurs visages enivrés, elle avait frissonné de leur fièvre ; elle avait pressenti l'attrait puissant, la force invincible qui jetait ces deux êtres l'un vers l'autre... La Passion, le Désir s'étaient révélés à elle... De tout son trouble émerveillé, de toute sa pureté de jeune fille, elle les avait grandis, ennoblis, elle les avait divinisés... Ainsi, elle s'était créé de l'amour de Pierre pour une autre femme un idéal que toute condition de fragilité, de durée limitée même, eût affaibli, eût détruit en elle...

Et c'est dans cet idéal qu'elle avait aimé Pierre.

Aussi, elle avait souffert ; elle n'avait jamais espéré... Espérer, c'eût été douter de Pierre et de l'amour... Et voici qu'un mot brisait la fragile chose, le rêve splendide et douloureux... Le choc était rude. Son retentissement atteignait les lointains les plus mystérieux de cette jeune âme subtile et profonde pour laquelle Mère Sainte-Thérèse de Jésus avait craint la vie...

L'homme qui venait de dire à Marie-Blanche : „Je vous aime"... c'était Pierre... et pourtant ce n'était pas l'homme qu'elle avait aimé. Le paradis impossible, l'amour absolu qui eût satisfait toutes les aspirations de son cœur, cet amour sublimisé que sa souffrance même avait adoré et voulu infrangible, Pierre ne pouvait plus le lui donner... Il cessait d'être, dès l'instant où, pris à une autre, il lui était offert...

Marie-Blanche était pâle, pâle, et tout à coup, Pierre eut peur.

— Mimi, parlez-moi... Oh, Mimi chérie... je vous aime tant...

Alors, elle le regarda. Elle semblait sortir d'un rêve.

Puis elle dit :

— Moi, je ne vous aime pas...

Avec des mots de chagrin, de reproches, de doute, Pierre voulait prendre encore les mains qui fuyaient les siennes, les enfermer dans l'étreinte implorante de ses paumes, leur communiquer sa fièvre, peut-être... Elle l'écarta d'un geste las.

— Voici ma tante, dit-elle.

Madame Chavanne paraissait au bout de l'allée. Elle causait, insouciante et joyeuse, avec madame Marsollier et Hubert et se retournait de temps à autre pour parler aux artistes qui suivaient de tout près avec M. Chavanne.

D'un élan, Mimi courut à elle et se blottit dans ses bras.

Tante Blonde sourit, étonnée.

— Qu'y a-t-il, petite Mie ?

Marie-Blanche frissonnait.

— J'ai froid, fit-elle.

Il lui semblait que ce froid qui se répandait dans ses veines venait de son cœur.

(A suivre)

Le gel dans le vignoble. — On peut actuellement se rendre compte assez exactement des dégâts occasionnés dans le vignoble par la forte gelée du 2 au 3 mai, dégâts qui sont plus importants qu'on ne l'avait estimé au premier abord. Le mal a été aggravé par l'action combinée du soleil et de la bise violente qui, continuant de souffler après le gel, a produit une évaporation intense dans les jeunes tissus atteints par le froid.

En général, dans tout le vignoble, les hauts ont le plus souffert, puis certaines régions dans les parties basses et abritées, où le remplacement des couches d'air refroidies et plus lourdes était difficile,

La vigne étant encore peu développée, dans les hauts surtout, où le mal est le plus marqué, on ne peut songer à pratiquer une taille „en vert" des poussses atteintes. Nous ne conseillerons de même pas l'enlèvement des bourgeons gelés, qui produirait certainement des pleurs abondants sur les souches ainsi traitées. Laisser repousser les ceps et procéder ensuite à un ébourgeonnage très soigneux, pour ne conserver que les bourgeons les mieux placés en vue de la taille de l'an prochain. Sulfater aussi dans le courant de l'été avec le plus grand soin les vignes atteintes par le gel, qui, quelque peu affaiblies, seront plus sujettes que les autres aux attaques du mildiou.

Station viticole de Lausanne.

Foire de Bagnes. — La foire de Bagnes du 20 mai, tombant un jour férié, est renvoyée au lendemain 21.

FOIRES

Sion, 1er mai 1909.

	ANIMAUX sur foire	vendus	PRIX inférieur	supér
Chevaux	6	3	300	900
Mulets	13	5	350	800
Anes	20	5	140	300
Taureaux	32	25	200	400
Bœufs	5	4	280	500
Vaches	285	230	220	580
Génisses	74	60	180	400
Veaux	54	40	50	180
Porcs	265	240	30	150
Porcelets	295	200	12	30
Moutons	640	600	10	25
Chèvres	78	65	10	55

Martigny-Bourg, 10 mai 1909.

	ANIMAUX sur foire	vendus	PRIX inférieur	supér.
Chevaux	15	6	300	700
Poulains	9	4	250	300
Mulets	11	7	250	400
Anes	14	8	190	260
Taureaux	5	3	240	300
Bœufs	4	2	280	320
Vaches	215	110	240	500
Génisses	37	25	250	370
Veaux	18	16	200	260
Porcs	45	39	35	80
Porcelets	78	72	10	15
Moutons	64	58	28	35
Chèvres	87	80	30	70

Chronique locale

Les 100 kilos

C'est donc demain soir samedi, par le train de 9 h. 03, que la Société des 100 kilos de Genève viendra rendre visite à sa sœur de Martigny-Ville. Le programme de la course est assez chargé: en arrivant, réception, souper à l'Hôtel Kluser & Poste chez leur concurrent (107 kilos); ensuite visite des catacombes Orsat, et, pour finir ??? Dimanche, diane à 5 h. ½; soupe à l'oignon, course au château de la Bâtiaz, apéritif; à midi, concours d'asperges. Le départ aura lieu au train de 4 h., dimanche.

Confédération Suisse

Le réarmement de l'infanterie. — Le projet concernant la nouvelle munition et la transformation de notre fusil ne paraît pas rencontrer l'entière approbation de tous les milieux parlementaires.

A ce qu'on assure, plusieurs membres des commissions parlementaires actuellement réunies à Berne ne sont pas d'accord avec les changements proposés; ils trouvent que le moment n'est pas du tout propice pour charger le pays d'une dépense aussi considérable. Dans d'autres milieux officiels, on est hostile au projet parce qu'on a l'impression que les transformations proposées n'ont pas été étudiés suffisamment. Peut-être en poursuivant encore deux ou trois ans les études et les expériences, arrivera-t-on à une solution bien plus favorable.

Comme ces dispositions hostiles sont manifestées par des personnalités influentes de notre monde parlementaire, il est bien possible que la question subisse un ajournement.

Les revendications de nos T. T. — L'assemblée de la Fédération suisse des ouvriers du télégraphe et du téléphone a décidé d'adresser au Conseil fédéral une pétition demandant qu'une augmentation de salaire extraordinaire de 300 fr. soit accordée aux ouvriers récemment engagés, et que le salaire journalier soit augmenté de 30 ct. par jour avec un minimum de 4 fr. 50.

La fin de la sucrerie d'Aarberg. — Le Conseil fédéral a été avisé par le Conseil d'administration de la sucrerie d'Aarberg que la société retirait sa demande de subvention.

On se souvient que le Conseil fédéral proposait aux Chambres une subvention unique d'un demi-million à la sucrerie d'Aarberg. Cette proposition avait été fort mal accueillie dans toute la Suisse et avait donné lieu à une consultation de la Commission internationale des sucres de la convention de Bruxelles.

Une protestation motivée. — La Landsgemeinde de Glaris, tenue dimanche, malgré des averses assez fortes, a été très fréquentée. Dans son discours d'ouverture le landamman Blumer a protesté, au nom du peuple de Glaris, contre le fait que les finances de la Confédération devront supporter de nouvelles charges avant que la promesse solennelle de faire passer en premier lieu les assurances maladies et accidents ait été tenue.

Contrôle de la viande. — A partir du 1er juillet 1909, jour de l'entrée en vigueur de l'ordonnance réglementant le contrôle, à la frontière, des viandes et des préparations de viandes importées en Suisse, il sera perçu une taxe de 50 centimes pour les envois de moins de 100 kg, au dessus.

Une taxe de 25 centimes (dont 5 centimes reviendront au vétérinaire) sera perçue pour tout passavant et pour envois de viandes et préparations de viande.

Ménage fédéral. — Comme le vent souffle partout aux économies, nos édiles fédéraux n'ont pu s'empêcher de suivre le mouvement. Les dépenses du Conseil national en 1908 sont inférieures de vingt mille francs à celles de 1907 et celles du Conseil des Etats de neuf mille francs. Par contre, les dépenses de la chancellerie fédérale sont supérieures de trois cent mille francs à celles de 1907; cela provient du fait qu'un exemplaire du code civil a été distribué à chaque citoyen. Au Tribunal fédéral, on a économisé quatre mille francs.

La connaissance des langues et les C. F. F. — La Direction générale des chemins de fer fédéraux a fait établir, pendant le dernier trimestre de 1908, une statistique englobant tout le personnel d'exploitation et relative à l'étendue des connaissances que possède cette petite armée d'employés et de fonctionnaires dans les langues nationales ou autres. Il ressort de cette statistique que 90 % de nos chefs de gares et stations, aides, receveurs, expéditeurs, postiers, conducteurs et chefs de trains parlent deux ou plus de deux langues.

La hausse du blé. — A la fin avril 1909, il ne restait plus, dans les entrepôts de chemins de fer, en Suisse, que 1497 wagons de blé. Dans ces conditions, la Suisse n'a de blé, actuellement, que pour quinze jours au maximum, et l'approvisionnement diminuera encore. La hausse a repris sur les blés. Les cours sont de nouveau à la hauteur des prix les plus élevés du mois passé.

L'épiscopat suisse. — Depuis qu'il est monté, en 1891, sur le siège épiscopal de Lausanne et Genève, Mgr Deruaz a vu se renouveler tout l'épiscopat suisse. Les évêques Jardinier (Sion), Molo (Tessin), Egger (St-Gall), Haas (Bâle et Lugano), Battaglia (Coire), Paccolat (St-Maurice et Bethléem), ont été successivement remplacés par MM. Abbet, Peri-Morosini, Ruegg, Stammler, Schmid et Abbet.

Nouvelles des Cantons

Vaud

L'indiscrète vipère

Mme Crottier-Combe, de Neaux, était assise devant sa porte, lorsqu'une vipère, descendant le long d'un mur, se glissa vers elle et pénétra dans le corsage de la pauvre femme, puis elle longea la manche gauche pour essayer de sortir.

A ce moment, Mme Crottier-Combe, sans se douter de ce qui la pouvait ainsi incommoder, porta vivement la main à la poitrine. La vipère, blessée et meurtrie, mordit au-dessus du sein Mme Crottier-Combe et sortit ensuite de cette cachette improvisée.

La victime est en danger.

Genève

Un nouveau journal

Le 28 mai paraîtra à Genève un nouveau journal politique et économique de petit format, portant le titre de *A. B. C.*

Le directeur du nouvel organe sera M. Jean Debrit, ancien rédacteur au *Journal de Genève.*

Neuchâtel

Elections

Dimanche ont eu lieu dans le canton de Neuchâtel les élections pour le renouvellement des autorités communales.

A Neuchâtel-Ville, la liste radicale a passé en entier. Au Locle et à la Chaux-de-Fonds, radicaux et libéraux, qui marchaient d'accord, ont fait passer leurs candidats.

Migration de truites

Les truites abondent cette année dans le lac de Neuchâtel. La chose s'explique par le fait que le lac de Morat, comme celui de Bienne du reste, a été recouvert pendant une période assez longue, d'une épaisse couche de glace. Les truites ne se sentant pas à l'aise dans cette prison obscure, auront émigré dans des eaux répondant davantage à leurs instincts de liberté. Elles auront franchi les quelques kilomètres de rivière qui relient les trois lacs et sont venues élire domicile dans les eaux du lac de Neuchâtel.

Cette migration des truites du lac de Morat dans celui de Neuchâtel avait été prévue par certains vieux pêcheurs qui se souvenaient d'avoir profité de cette aubaine chaque fois que le lac de Morat ou de Bienne avait été recouvert de glace, et tout particulièrement en 1895.

Nouvelles étrangères

France

La nouvelle grève des P. T. T.

Pour la seconde fois depuis deux mois, les employés des postes de Paris ont donc déclaré la grève mardi soir. Cette décision a été prise par les délégués des trois organisations, Association générale des agents, Syndicat des sous-agents et Syndicat des ouvriers des P. T. T., en présence de l'attitude de la Chambre des députés s'ajournant à jeudi. Des express furent envoyés dans tous les services: au Central, à la Recette principale, aux gares et dans tous les bureaux, pour porter la nouvelle.

Les membres du comité fédéral siégèrent en permanence jusqu'au retour de ces envoyés. Quand ils furent renseignés sur l'accueil fait à leur décision, ils se rendirent à l'Hippodrome où un grand meeting avait été organisé.

C'est M. Pauron, secrétaire général du syndicat des ouvriers des lignes, l'un des membres les plus écoutés du comité fédéral, qui a posé la question:

„Votre comité fédéral, dit-il, a pris les décisions qu'il avait le devoir de prendre. En son nom, je vous demande de montrer aujourd'hui comme hier que vous êtes des hommes. Que ceux qui sont d'avis de voter la grève le manifestent en levant la main".

D'un seul geste, d'un geste automatique, 10,000 mains se levèrent. Une formidable acclamation retentit. M. Pauron sourit.

„Si M. Clémenceau était dans cette salle, reprit-il, il pourrait voir enfin le prolétariat organisé qu'il cherche depuis si longtemps".

Puis il fit connaître la motion d'ajournement adoptée par la Chambre.

„Jeudi, ce sera trop tard! Nous sommes en bataille et nous y resterons, dit M. Pauron, dont les paroles sont saluées par un tonnerre d'applaudissements. Le pays est avec nous!

Nous ne reprendrons le service, conclut M. Pauron, que lorsque nous aurons obtenu pleine et entière satisfaction".

Le résultat du meeting a été la votation à l'unanimité d'un ordre du jour acclamant la grève et la lutte à outrance et revendiquant le droit syndical, que les postiers déclarent vouloir obtenir, coûte que coûte.

Hier jeudi, le gouvernement a remporté une brillante victoire à propos des interpellations des députés socialistes sur la grève des postiers.

Un ordre du jour de confiance lui a été voté à la presque unanimité.

A la suite de ce vote, les postiers grévistes ont décidé de continuer la grève à outrance et de ne reprendre le travail que quand satisfaction leur sera donnée et tous les camarades révoqués réintégrés.

Italie

Le cinquantenaire de Solferino

L'Italie se prépare à célébrer, le mois prochain, le cinquantième anniversaire de la bataille de Solferino, dans laquelle l'armée piémontaise et l'armée française combattirent côte à côte et infligèrent une sanglante défaite aux troupes autrichiennes.

De grandes fêtes, sous le patronage du roi, dont on espère la présence, doivent avoir lieu du 15 au 30 juin prochain. Desenzano, la délicieuse cité des bords du lac de Garde, en sera le centre. C'est de là que partira le cortège qui ira sur le champ de bataille, tout voisin, de Solferino inaugurer le monument commémoratif des soldats morts pendant le combat sanglant. Cette cérémonie sera certainement fort belle.

Turquie

Nouvelles exécutions à Constantinople

Mercredi matin, on a procédé à la pendaison de dix-neuf officiers, imans et soldats coupables d'avoir participé à la révolte du 13 avril devant le Parlement, au soulèvement des équipages de certains navires et à l'assassinat devant Yildiz-Kiosk du commandant du croiseur *Assar-i-Tewfik.*

La Commission du patriarcat arménien venue pour enquêter à Adana déclare que les filles, veuves et enfants des Arméniens victimes du massacre sont forcés de se convertir à l'islamisme et les veuves et filles de familles aisées sont mariées par force à des musulmans.

Amérique Centrale

Grève sanglante à Panama

Des troubles sérieux se sont produits dans la région du canal de Panama. Environ 3,000 ouvriers se mirent en grève pour des raisons que les autorités américaines se refusèrent à discuter.

Dans une bagarre générale, 2 Américains ont été tués et 150 ouvriers ont été blessés.

Les rixes sont continuelles et l'on a jugé prudent d'envoyer d'importantes forces de police sur les lieux.

BIBLIOGRAPHIE

Atlas pittoresque de la Suisse. — Recueil de vues géographiques et pittoresques de tous les cantons, accompagnées de légendes explicatives détaillées, réunies par les soins des rédacteurs du „Dictionnaire géographique de la Suisse". — Deuxième fascicule grand-quarto de 48 pages, imprimé sur papier couché. Ouvrage complet en 10 fascicules au prix de souscription de fr. 2,25 chacun. — Neuchâtel, publications du „Dictionnaire géographique de la Suisse".

Le 2d fascicule de cette publication nous parvient à l'instant. Il est singulièrement suggestif et permet d'augurer que cet ouvrage sera un des incontestables succès de l'année. On peut, en tout cas, lui prédire dès maintenant déjà, la place principale dans les étrennes de librairie de 1909. Ce 2d fascicule est entièrement consacré au canton de Berne et jamais peut-être la haute valeur pittoresque de ce canton n'a été plus vigoureusement soulignée que par la représentation topographique raisonnée qu'en donne l'*Atlas pittoresque.* Les districts d'Interlaken, de Frutigen, du Haut et du Bas Simmenthal, de Thoune, de Seftigen, de Berne, de Konolfingen, de Signau, d'Aarwangen, de Berthoud, de Büren, de Nidau, de Bienne et de la Neuveville, rivalisent en sujets intéressants, en vues neuves et piquantes. L'œuvre se recommande d'elle-même, à simple examen. Son caractère récréatif et sa haute valeur instructive s'affirment avec tant de force que nous nous demandons si nos écoles ne pourraient profiter directement d'une publication éditée dans des conditions aussi exceptionnelles.

Les Pilules Pink purifient le sang

Il est bon de savoir que les pilules Pink purifient le sang. Il est bon de s'en souvenir surtout actuellement, au printemps, où tout le monde a plus ou moins le sang légèrement en révolution, à cette époque où plus qu'à aucune autre saison, on constate des éruptions, des rougeurs, des boutons, des furoncles.

Les pilules Pink sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt pour la Suisse: MM. Cartier & Jörin, droguistes, Genève. 3 francs 50 la boîte, 19 francs, les 6 boîtes, franco.

La Société d'Electro-Chimie cherche pour son usine de Martigny-Ville un

jeune homme

actif et intelligent ayant fait un bon apprentissage de commerce.

Envoyer offres avec références et prétentions à la Société d'Electro-Chimie, à Martigny-Bourg.

On demande de suite

1 ou 2 ouvriers ferblantiers

S'adresser chez Marius MORET, ferblantier, à Martigny-Ville.

Jeune homme

de 15 ans, libéré des écoles, cherche place pour l'été dans un établissement ou hôtel.

S'adresser à l'Hôtel Suisse, Martigny-Gare.

Le *Confédéré* est en vente dès le mardi et vendredi soir aux kiosques des gares de St-Maurice, Martigny, Sion. A Martigny-Vile: Chez Favre Collomb, coiffeur, et à la librairie A. Sauthier-Cropt.

Toute demande de renseignements concernant les annonces doit être accompagnée d'un timbre de 20 ct. pour la réponse.

Grande Salle de l'Hôtel-de-Ville, Martigny-Ville

Jeudi 20 mai 1909, à 8 h. du soir
Dimanche 23, à 2 ½ de l'après-midi

Représentation

donnée par les élèves du Collège Ste-Marie
au profit de l'Infirmerie du district.

Prix des places : Premières 1 fr. 20 — Secondes 1 fr.
Troisièmes 60 ct. — Enfants demi-place

Horlogerie - Bijouterie

Orfèvrerie-Optique

Machines à coudre Pfaff

Henri MORET

Martigny-Ville

Le Magasin est transféré
au fond de la place près de la Consommation

Grand choix de Montres, Pendules et Réveils en tous genres — Horloges — Riche assortiment de Bijouterie or, argent et doublé

ALLIANCES. Gravure instantanée et gratuite

Cadeaux pour communiants

Montres, chaines, colliers, croix et médailles
or, argent et doublé

Chapelets nacre montés argent, services d'argenterie

Concessionnaire des montres de précision OMÉGA et ZÉNITH

Réparations promptes et soignées en tous genres

Agriculteurs Achetez les véritables **faulx** de **Ballaigues,** les seules de fabrication suisse, les plus sûres, les meilleures.
En vente chez tous les marchands de fer.

L'Arome
Le Bouillon en cubes
Les Potages à la minute

MAGGI

Marque —Croix-Etoile— viennent de nouveau d'arriver chez

Mme Rosine Willy, Monthey

Grand Tir de Morat

du 20 (Ascension) au **24 mai** inclusivemen

Concours de sections et de groupes

Dotation 30,000 fr. **35 cibles**

Echelle fixe

Appareils marqueurs. **Ratelier avec appareil de contrôle**

Les sociétés et les tireurs sont priés de demander le **plan de tir** très avantageux.

Bonne correspondance par chemin de fer ou bateau.

Pour les Sulfatages

employez en toute confiance exclusivement les bouillies instantanées adhésives

La RENOMMÉE contre le **mildiou**

la seule recommandée par la station fédérale de viticulture de Wædenswil, produit qui s'est placé au premier rang, comme efficacité, et s'y maintient depuis 13 ans. Paquet de 2 kg. pour 100 litres, et

La RENOMMÉE au soufre mouillable

contre le **Mildiou, l'Oïdium** et le **Court-Noué.**

La plus efficace et économique des préparations connues, permettant au pulvérisateur de combattre les 3 maladies à la fois. Succès croissant depuis 1904. Vente en paquet de 4 kg. pour 100 litres d'eau.

Poudre cuprique, la Sulfosite, Soufre mouillable, Soufre sulfaté, Verdet, Sulfate de cuivre, Soufre sublimé, etc. etc.

Dépôt dans tous les centres viticoles

Fabrique
de produits chimiques agricoles

A. FAMA & Cie SAXON (Lausanne)
Entrepôt à Bussigny (gare)

Confirmation

dans les districts de
St-Maurice et Monthey

La maison de Chaussures

DUPUIS Frères, Martigny

successeurs de Victor Dupuis
expédie **franco et gratis sur demande** son

Nouveau catalogue illustré 1909

édition très complète indiquant tous les genres des deux saisons, à des prix très avantageux

---

Vin blanc

de raisins secs Ia à **20 fr.** les 100 lit.

Vin rouge

garanti nat., coupé *avec* vin de raisins secs à **27 fr.** les 100 lit.

pris en gare de Morat contre remboursement. — Analysé par les chimistes — Fûts à disposition. — Echantillons gratis et franco.

OSCAR ROGGEN, MORAT

La foire de Bagnes du 20 mai tombant sur un jour férié est renvoyée au lundi 21 mai.

L'administration.

Assemblée des jardiniers

Les jardiniers du Valais sont convoqués en assemblée à l'Hôtel KLUSER, à Martigny-Ville, jeudi 20 mai, jour de l'Ascension, à 2 h. de l'après-midi, à l'effet de délibérer sur une question d'intérêt urgente.

Au nom de quelques jardiniers :
Gæchter, jardinier, Martigny-Bourg.

A l'occasion des Premières Communions

Grand choix de LIVRES de PIÉTÉ

Paroissiens, Missels, Recueils, etc. Chapelets, Croix, Médailles, Images, Fleurs, Couronnes.

Cierges — Brassards — Voiles

Prix modérés — Se recommande

A. Sauthier-Cropt, Martigny

Cacao

Marque „Mercure"

qualités très avantageuses en boîtes de fr. 0.85 à fr. 3, en paquets de fr. 0.55 à fr. 2.50, en vrac de fr. 1.40 à fr. 2.80 le demi-kilo. Cacao hollandais, cacao d'avoine. Prix-courants gratis. 5% en timbres-escompte. Expédition au dehors.

Maison "Mercure"
Chocolats Suisses
& Denrées Coloniales

St-Gingolph

Grand Tir annuel

20, 22 et 23 mai

Demandez le plan du Tir

Ed. Quillet, architecte

diplômé de l'école Nationale des Beaux-Arts de Paris
14, Avenue de la Gare, VEVEY

ouvre à **Martigny-Ville,** Place Centrale

un bureau d'architecture

Ce dernier s'occupera spécialement des études, de l'élaboration des plans, et de la direction des travaux du Valais, comme celui de Vevey existant depuis plus de 10 ans, continue de s'occuper de ceux de la contrée.

Les jours de réception sont à Martigny-Ville le lundi et le jeudi de 9 à 11 h. et de 2 à 6 h.

Vente à crédit

avec payements par mois

Confections pour hommes et garçons, pour dames : Jaquettes, Blouses, Jupes et Jupons en tous genres, Corsets, Robes pour dames, Draperies pour hommes, Toiles de ménage, Cotonnes, Percales, Flanellettes, etc. Souliers, Meubles, Poussettes, Literie, Couvertures de laine, tapis de table, etc.

Emile KLAUS Berne, rue du Marché 28-30 Zurich, Place de la Gare

Représentant :

M. Louis Bertschy, Café du Simplon, Bouveret

Banque de Sierre, Sierre

Capital social : Fr. 500,000

Nous accordons :

Crédits en Comptes-courants.
Prêts sur Hypothèques.

Nous acceptons des dépots :

En comptes-courants à 3 %.
Sur Carnet d'Epargne à 4 %.
Contre obligation à 4 ¼ %.

A vendre un

char à ridelles

neuf, à ressort, léger pour la montagne.

S'adresser à M. Seeholzer, charron, Martigny-Ville.

Employé

Jeune homme valaisan désire emploi dans commerce, industrie ou bureau. Certificats et références à dispositions. — S'adresser s. ch. 113 à Haasenstein & Vogler, Sion.

Magasin à louer

sur l'avenue de Martigny-Bourg Martigny-Ville.

S'adresser au „Confédéré".

Occasion

Plantons de tomates

livrables franco et contre remboursement à 0.25 la douzaine. Jules UMBHER, horticulteur, Montreux.

SIROP

de brou de noix ferrugineux

GOLLIEZ

(Exigez la marque : 2 palmiers)

Sans pareil pour **purifier le sang, reconstituant par excellence pour les enfants, scrofuleux, rachitiques, etc.**

En vente dans toutes les pharmacies et à la PHARMACIE GOLLIEZ, à MORAT, en flacons de 3 fr. et 5.50.

Instruments de Musique

Nous recommandons tout spécialement nos

Violons, Zithers, Mandolines, Guitares, de même que nos Accordéons, Harmonicas, Instruments à vent (cuivre et bois) Tambours, Gramophones, Orchestrions.

HUG & Cie, BALE

Manufacture d'instruments —o— **de Musique.** —o—

CATALOGUE GRATIS

Conditions de payement favorables.

Bons monteurs de socques

sont demandés à la Fabrique Vevey-sanne de socques, chaussures PERNET, Vevey.

S'y adresser.

A vendre faute d'emploi
une

caisse de contrôle

en acier pour magasin.

S'adresser à la Fabrique de cornets E. Meister, Bex.
Téléphone

Poussins

pure race Faverolle, Wyandotte Orpington de 8 à 15 jours à fr. 1,25 et 1,50 suivant la race.

Glousseuses Faverolle

Basse-cour du Domaine des Iles, Martigny.

Fleurs et Légumes

Plantons de toutes espèces. Envoi contre remboursement. Ch. Peter, Domaines des Iles, Martigny.

On demande

pour entrée immédiate :

1 cocher charretier
1 porcher
1 aide de campagne

Adresser offres et prétentions au Grand Hôtel Muveran à Villars sur Ollon (Vaud).

Vitrine d'exposition

à vendre d'occasion

Hauteur 3 m. 20, longueur 1 m. 50, profondeur 90 cm. — S'adresser à LEYVRAZ, „Bitter des Diablerets, AIGLE.

VARICES

ULCÈRES-PHLÉBITES

Plaies, jambes ouvertes

Guérison assurée

par le

Thé antivariqueux 1 fr. la boîte
avec la
Pommade antivariq. 1 fr. 50 le pot

Vente exclusive :

E. KORNHABER
droguiste diplômé
12, rue de la Tour-Maîtresse
GENÈVE

Foin

du pays, 1re qualité pour chevaux et vaches. — Expédition dans toute la Suisse en bottes de 50 kg. — H. Champrenaud, Fourrages en gros, Genève.

On demande une

jeune fille

de 16 à 18 ans pour s'aider au ménage. S'adresser à Mme Bolli, primeurs, fruits et légumes, La Tour de Peilz, près Vevey.

On demande à louer un

magasin

pour commerce très propre, sur la place du marché, à Martigny. Offres sous chiffres Z 23186 L, à Haasenstein & Vogler, Lausanne.

QUE CELUI
qui veut se débarrasser ou débarrasser ses enfants de

TOUX

enrouements, catarrhe, mucosités, pharyngite, toux, crampe et coqueluche, achète les

Caramels pectoraux KAISER

extrait de malt avec sucre, en pastilles, éprouvés et recommandés par les médecins.

5500 certificats légalisés

Paq. à 30 et 50 ct., boîtes à 80 ct. chez

Ch. Joris, pharmacie, à Martigny-Bourg ; Mce Lovey, pharmacie, Martigny-Ville, sur la Place ; L. Rey, pharmacie, St-Maurice ; Zen-Ruffinen, pharmacie, Loèche-Ville ; M. de Quay, pharmacie, Sion ; H. Allet, pharmacie, Sion ; M. Carraux, pharmacie, Monthey ; G. Faust, pharmacie, à Sion ; Zimmermann, pharmacie, Sion ; Pitteloud, pharmacie, Sion.

LA CATALYSINE guérit rapidement **Furoncles, Diphtérie, Pneumonie, GRIPPE, Maladies infectieuses, toutes fièvres en général.** — Le flacon fr. 3.50, dans toutes les pharmacies. **A Lausanne :** Pharmacie **Béguin,** et pour le gros : Laboratoire **Béguin.**

Offre d'emplois

30 fr. par semaine assuré à toutes personnes sérieuses sans quitter emploi et sans risque, occupation facile et durable, petit échantillon gratis, grand échantillon contre 1 fr. 50 en timbre poste. Ajouter timbre pour réponse. S'adresser M. J. C. 2417, poste restante, Vevey.

AMER Koka

Apéritif hygiénique
Tonique
Sain
Digestif
Rafraîchissant

Fages & Cie, Martigny-Bourg

GRANDES TEINTURERIES
de Morat et Lyonnaise
de Lausanne S. A.

Lavage chimique des vêtements de dames et d'hommes

Teintures en toutes nuances des vêtements *sans rien découdre*
NETTOYAGE des GANTS, BOAS, FOURRURES, etc.

Dépôts à Martigny, Mme **Sauthier-Cropt,** négt. ; Mme **Moret-Gay,** négt. (Bourg) ; Saxon Mme **Marie Bessard,** tricoteuse ; St-Maurice, Mlles **Rappaz,** modes ; Champéry : Mme Reive C. Genton ; Monthey : Mme Vve Lometti-Roten

---

La lessive la plus moderne

„PERPLEX"

nettoie, blanchit et désinfecte tout à la fois.
S'emploie avec n'importe quelle méthode de lavage.

Garanti inoffensif et sans chlore. Prix d'un paquet de ¼ Kg. 40 cts ½ Kg. 75 Savonnerie Kreuzlingen Charles Schuler & Cie

Vente en gros : MANUEL Frères, Lausanne, agents généraux de la maison Carl Schuler & Cie, Kreuzlingen (Schweiz). En détail : à Sion, chez Johann Jost ; Brigue, chez Ant. Dönni-Zurverra, Brechbühl et Mattenberger, Consum-Genossenschaft, Joseph Gemsch, Pharmacie & Droguerie ; à Gampel, chez Ferd. Welschen ; à Viège, chez P. J. Anthammatten.